



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREMECOURT DU MARDI 29 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le mardi 29 avril, à vingt heures quinze, le **CONSEIL MUNICIPAL** de FREMECOURT, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, en **MAIRIE DE FREMECOURT**, sous la présidence de son maire monsieur Denis BOUILLIANT.

Membres en exercice : 15

Date de convocation et d'affichage : 19/04/2014

Membres présents :

BOUILLIANT Denis, DEVALOIS Jean-Pierre, TEYSSOT Chantal, ZAMIA Eric, VINCENT Brigitte, CHEVALLIER Mickaël, BALAN Stéphane, GILLES José, BAHRI Joëlle, VALETTE David, HUET-BOUILLE Sophie, CATELON Monique, ROSIER Claude-Bernard, POPLUHAR Marina, BATAIS Marie-Pierre.

Invités : Patricia LAVALLEY (Secrétaire), Françoise MOREL (Comptable)

Secrétaire de séance : José GILLES

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 AVRIL 2014 :

Le procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité, paraphé et signé par tous les membres du Conseil.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 DE LA TRESORERIE DE MARINES :

Le compte de gestion présenté par la trésorerie de Marines pour l'exercice 2013 est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2014 :

Le budget primitif 2014 élaboré par la Commission des finances avec l'aide de la comptable est présenté de façon détaillée au Conseil Municipal et adopté à l'unanimité.

APPROBATION DES TAUX DE TAXES 2014 :

A l'unanimité du Conseil Municipal, les taux des taxes locales sont maintenus comme précédemment, à savoir :

Taxe d'habitation 16,61 %	Taxe foncière bâti 10,99 %
Taxe foncière non bâti 73,75 %	Cotisation foncière des entreprises 17,56 %

SUBVENTIONS COMMUNALES :

Les subventions ont été portées au budget comme suit :

Caisse des écoles	5.500 €
Centre communal d'action sociale	6.300 €
Subventions diverses à répartir	1.500 €

QUESTIONS DIVERSES :

Ecole, garderie et cantine :

Les travaux de peinture de la classe des petits sont programmés pour la semaine 29, au mois de juillet. Il sera nécessaire de ranger la salle (maîtresse) et d'en déménager les meubles le temps des travaux (bénévoles). Le montant des travaux est d'environ 6.700 euros.

Une personne de l'association VIE de Corneilles nommée Anne CATHERINE remplace Jeannine RICCI pour la cantine. Un règlement de la cantine est en cours d'élaboration par la Commission en charge de l'école, et un règlement devrait suivre pour la garderie. Des nappes, assiettes et verres ont été achetés.

Une réunion est prévue le 7 mai prochain entre la Commission et le personnel de la cantine scolaire, et une autre réunion le 16 mai concernant les rythmes scolaires, dans le cadre de leur réaménagement pour la rentrée prochaine.

Travaux :

Les travaux d'enfouissement des lignes, de réfection des trottoirs et des caniveaux prévus à Artimont sont adoptés à l'unanimité, pour un montant de 51.098 euros TTC. Un caniveau a été réalisé au débouché du chemin de la butte à Sanson où le mauvais écoulement des eaux inondait la chaussée en hiver, pour un montant de 1.799,29 euros TTC.

Un devis a été demandé à M. Lachaise pour l'électricité de la résidence des saules. Il est envisagé de n'allumer qu'un réverbère sur deux dans la rue des petites fontaines, afin de réaliser des économies d'énergie.

Animations :

La course aux œufs de Pâques réalisée derrière la mairie le lundi de Pâques a été un franc succès, vu la participation de plusieurs dizaines d'enfants de l'école, accompagnés de leurs parents. Un pot a été offert ensuite à la mairie. La chose est à renouveler l'an prochain.

Le Conseil a décidé qu'une fête sera organisée à Frémécourt le 21 juin prochain, à l'occasion de la fête de la musique et de la fête de fin d'année de l'école. L'organisation de cette animation est confiée à la Commission des fêtes qui se réunira prochainement pour cela.

Communication :

Jean-Pierre Devalois présente le n°17 de la feuille d'information communale *Frémécourtoisie* qu'il a préparé, lequel est approuvé à l'unanimité.

Elections :

Pour les élections européennes du 25 mai 2014, la composition des bureaux de votes est ainsi arrêtée :

08h – 11h	J.-P. Devalois, D. Valette, S. Balan
11h – 14h	C. Teyssot, M. Popluhar, B. Vincent
14h – 17h	D. Bouilliant, M. Catelon, S. Bouillé-Huet
17h – 20h	E. Zamia, J. Gilles, M. Chevallier
20h – 22h	D. Bouilliant, C.-B. Rosier, M.-P. Battais

J. Bahri est suppléante, en cas de défaillance d'une des personnes susnommées.

PNR :

J. Gilles et E. Zamia rendent compte de la visite à Frémécourt d'Amandine Vidal et Irène Hedrich, chargées de mission au PNR, concernant l'implantation des panneaux d'information (RIS) installés avec l'aide du PNR. Le panneau d'en haut, près du cimetière est très bien implanté ; celui d'en bas près de la mare et du GR l'est moins bien, étant placé trop près des arbres et sur un sol accidenté. Le PNR demande donc le nivellement des abords de ce panneau et la pose d'une signalétique indiquant qu'au dos se trouve le plan des chemins de randonnée, avant de valider le dossier et de verser sa subvention.

Divers :

Il est signalé que les commissions communales peuvent se réunir à la demande du Conseil Municipal comme à l'initiative de leurs membres.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 22h35.